

# PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

24/09/2019



# INTRODUCTION



**UN OUTIL DE GOUVERNANCE**

# PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

Le Programme stratégique transversal Commune-CPAS est défini par le code de la démocratie locale et la loi organique des CPAS comme **un outil de gouvernance pluriannuel** qui reprend la stratégie développée par le Collège communal/ le Conseil de l'action sociale pour atteindre des objectifs stratégiques qu'il s'est fixés.

Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels et des actions.



# EST UN PROGRAMME

Ensemble de choses que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intention d'actions

# EST TRANSVERSAL

Concerne toute l'activité communale/CPAS

Implique l'autorité politique et l'administration

Implique les partenaires

# EST STRATÉGIQUE

Vision sur le long terme (au-moins 6 ans) – Présente la vision politique

Inscrire dans un document:

- les objectifs stratégiques,
- opérationnels,
- et les actions qu'on entend mener à bien sur les 6 ans de la mandature,
- et avec des indicateurs.

Le PST ne se contente pas seulement d'exprimer la stratégie communale (objectifs stratégiques), il la décline de manière opérationnelle (objectifs opérationnels et actions). Le lien créé entre la stratégie et les actions permet aux mandataires et à l'administration d'avancer dans le même sens, avec une feuille de route unique

# STRATÉGIE COHÉRENTE DU TERRITOIRE







Nous avons opté pour une stratégie cohérente de territoire en développant un PST commun pour la Commune et le CPAS.

Il est bien entendu que certaines actions seront portées par le CPAS ou la Commune, et que d'autres seront partagées.

**CONSTRUCTION COLLABORATIVE** |

Le PST reprend la stratégie développée par le Collège communal.

Cependant, notre PST repose sur une réelle collaboration entre le Collège communal/ la Présidente de CPAS, et l'administration.

Sur base des 6 objectifs stratégiques fixés par le Collège communal, 6 groupes de travail ont été mis en place. L'ensemble du personnel communal et CPAS, ainsi que les membres du Collège communal, ont été conviés à rejoindre au moins 1 groupe de travail et au plus 2 groupes de travail. Chaque groupe a alors travaillé sur 1 objectif pendant 3 séances de 1h30. L'objectif était de discuter, questionner, le contenu (objectifs opérationnels et actions) de ces 6 objectifs.

Ensuite de quoi, le Comité de pilotage composé de la ligne hiérarchique et du Collège communal a pris la main pour affiner cette base de travail qui était très riche. Nous avons alors abouti au PST que vous pouvez lire aujourd'hui.

**TRANSVERSALITÉ** |

Nous n'avons pas réfléchi le PST comme un plan en plus mais comme un outil nous permettant de fédérer les plans/ programmes déjà existants sur notre territoire.

Nous avons souhaité faire des liens avec :

- ❖ le Plan Communal de Développement Rural,
- ❖ le Plan de Cohésion Sociale,
- ❖ le Plan d'Investissement Communal,
- ❖ le Plan d'actions énergie durable,
- ❖ la Déclaration de politique du logement,
- ❖ ou encore le Plan d'urgence.

**DEUX VOLETS**





## Un volet interne « administration générale »

- Vise à améliorer l'organisation interne de l'administration et optimaliser le fonctionnement de la Commune , et du CPAS

## Un volet externe « développement des politiques »

- Vise le développement des politiques communales

# CONTENU







Ne comporte pas nécessairement des objectifs et des actions dans tous les champs de compétence de la Commune.

Notre Programme Stratégique Transversal ne reprend pas nos missions régaliennes et les actions que nous menons déjà.

Il se veut innovant de par son contenu.



# PRÉSENTATION DU PST



**VOLET EXTERNE**



OBJECTIF STRATEGIQUE 1.1  
Etre une Commune bien gérée

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.1.1 Avoir une gestion financière maîtrisée

Mandataire Responsable  
Responsable Administratif

**Actions**

- 1.1.1.1 Effectuer un suivi bi-mensuel de l'utilisation des crédits budgétaires via un tableau de bord
- 1.1.1.2 Effectuer un marché public pour la téléphonie après avoir réalisé un audit (y compris wifi)
- 1.1.1.3 Effectuer un marché public pour les assurances
- 1.1.1.4 Etablir un règlement pour les subventions aux associations sportives et socio-culturelles sur base de critères objectifs
- 1.1.1.5 Travailler en transcommunalité
- 1.1.1.6 Etablir un plan financier avant tout projet d'investissement subsidié qui implique des frais de fonctionnement
- 1.1.1.7 Effectuer un audit financier par code fonctionnel
- 1.1.1.8 Etablir un cadastre du parc automobile avec une projection de remplacement sur 5 ans

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.1.2 Organiser au mieux le fonctionnement des services communaux

Mandataire Responsable  
Responsable Administratif

**Actions**

- 1.1.2.1 Mutualiser les imprimantes en ne remplaçant pas les imprimantes et en plaçant des photocopieurs à destination de plusieurs personnes (Etablir un plan sur 6 ans)
- 1.1.2.2 Créer un e-guichet
- 1.1.2.3 Demander aux structures dont nous sommes membres/partenaires la transmission automatique de l'ensemble des pièces à la Direction générale
- 1.1.2.4 Effectuer un audit du parc informatique
- 1.1.2.5 Etablir un cadastre des conventions

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.1.3 Mettre en place une dynamique participative

Mandataire Responsable  
Responsable Administratif

**Actions**

- 1.1.3.1 Organiser des permanences décentralisées du Collège communal
- 1.1.3.2 Mettre en oeuvre le projet Wellin Compétences
- 1.1.3.3 Créer une plateforme de rencontre entre citoyens bénévoles et services/associations demandeurs(euses) afin de valoriser le volontariat (+ instaurer une dynamique de formation) //PCS
- 1.1.3.4 Proposer un budget participatif à une assemblée citoyenne
- 1.1.3.5 Mettre en place un Conseil communal de la Jeunesse

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.1.4 Améliorer la communication externe

Mandataire Responsable  
Responsable Administratif

**Actions**

- 1.1.4.1 Communiquer vers l'extérieur sur le fonctionnement de l'administration (horaire, composition du service, etc.) - Créer des campagnes de communication pour valoriser les missions des agents communaux
- 1.1.4.2 Assurer la promotion de l'application Wallonie en poche
- 1.1.4.3 Revoir le concept du bulletin communal avec la mise en place d'un comité de rédaction
- 1.1.4.4 Rationaliser les envois de toutes-boîtes en désignant un responsable
- 1.1.4.5 Mettre en place une stratégie de communication globale via une charte graphique commune et une réflexion des supports de communication, de leur public, de leur rôle, et de leur fréquence
- 1.1.4.6 Organiser une séance d'accueil des nouveaux habitants
- 1.1.4.7 Installer un panneau d'affichage électronique reprenant les activités du territoire
- 1.1.4.8 Finaliser le site internet communal et ses sous-sites (CPAS, OT, CSW)

**OBJECTIF STRATEGIQUE 1.2**  
Etre une Commune attractive et accessible

**OBJECTIF OPERATIONNEL 1.2.1** Veiller au développement d'un aménagement territorial intégré, rationnel et cohérent

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.2.1.1 Adopter un Schéma de Développement Communal
	1.2.1.2 Mettre en oeuvre le projet "C'est ma ruralité"
	1.2.1.3 Réaliser une aire de jeux à Lomprez
	1.2.1.4 Réaliser un skatepark
	1.2.1.5 Favoriser les projets de lotissement de qualité en instaurant un dialogue avec l'investisseur
	1.2.1.6 Imposer des aménagements paysagers aux entreprises qui s'implantent sur le zoning via la délivrance du permis d'urbanisme
	1.2.1.7 Proposer aux entreprises qui sont déjà implantées sur le zoning des plants gratuits afin d'améliorer l'impact paysager
	1.2.1.8 Structurer les prises d'eau en rivière des agriculteurs
	1.2.1.9 Etablir un répertoire des terrains à bâtir valorisables

**OBJECTIF OPERATIONNEL 1.2.2** Développer une politique de mobilité en lien avec l'aménagement territorial en ce compris la mobilité douce

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.2.2.1 Réaliser la promotion de l'application Carpool afin d'encourager le covoiturage
	1.2.2.2 Sécuriser la rue de la Station (Service Public de Wallonie)
	1.2.2.3 Faire un état des lieux des arrêts de bus communaux, et le cas échéant, sécuriser et effectuer une remise en état
	1.2.2.4 Créer un réseau de mobilité lente intra et intercommunal, et plus précisément la liaison Neupont – Chanly (en rive droite de la Lesse) (PCDR)

**OBJECTIF OPERATIONNEL 1.2.3** Mener une politique active en matière de logement

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.2.3.1 Organiser des actions collectives via le Gal ( type Rénov Energie à Gembloux et Engagement Logement à Namur )
	1.2.3.2 Envisager la possibilité d'acquérir du foncier
	1.2.3.3 Organiser une fois par an une réunion de concertation avec les acteurs du logement
	1.2.3.4 Intensifier l'organisation d'ateliers collectifs pour publics précarisés ( économie eau –électricité)
	1.2.3.5 Organiser des synergies entre le CPAS et le service du logement communal
	1.2.3.6 Etudier la possibilité de créer une prime pour l'adaptation de logements ( petits travaux) aux besoins des seniors et/ou des PMR.
	1.2.3.7 Etudier la possibilité de continuer à construire des logements trempins (PCDR)
	1.2.3.8 Continuer sa lutte contre l'inoccupation des immeubles à travers la taxe immeubles inoccupés et la promotion de l'AIS pour favoriser la mise en gestion de logements
	1.2.3.9 Mener des campagnes d'information à destination des habitants afin de les inviter à créer des logements dans le bâti existant, dans les granges, fermes...
	1.2.3.10 Développer des dispositifs d'accessibilité aux bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite

**OBJECTIF OPERATIONNEL 1.2.4** Optimiser les services existants

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.2.4.1 Créer un conseil culturel
	1.2.4.2 Discuter en CCA d'actions à mener en collaboration (tous réseaux scolaires confondus)
	1.2.4.3 Créer un répertoire des aides existantes en partant des droits fondamentaux
	1.2.4.4 Introduire un dossier de reconnaissance de la bibliothèque communale en transcommunalité
	1.2.4.5 Etudier la faisabilité de la création d'une Maison des jeunes

OBJECTIF STRATEGIQUE 1.3  
Etre une Commune compétitive

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.3.1

Elaborer une stratégie de développement économique en ce compris l'économie circulaire

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.3.1.1 Créer une ADL pluricommunale subsidiée
	1.3.1.2 Charger le GAL de définir des actions de sensibilisation des agriculteurs en faveur de la diversification alimentaire
	1.3.1.3 Charger le GAL d'élaborer des actions de soutien des initiatives citoyennes de circuit court
	1.3.1.4 Promouvoir la monnaie locale: L'Ardoise (GAL)

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.3.2

Attirer de nouvelles entreprises par le développement d'infrastructures et des aides à l'installation

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.3.2.1 Concrétiser l'extension du parc d'activités économique de Halma en étroite collaboration avec Idelux
	1.3.2.2 Etudier la possibilité d'étendre le règlement d'aides à l'installation en vigueur sur le zoning à toutes les entreprises du territoire

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.3.3

Faire du tourisme un levier de développement économique

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.3.3.1 Créer des produits englobants en matière de tourisme
	1.3.3.2 Réunir bi-annuellement l'ensemble des acteurs touristiques et économiques afin de développer des actions de développement du territoire
	1.3.3.3 Créer le circuit Calestienne
	1.3.3.4 Créer une boutique orientée produits locaux et en lien avec la Région au sein de l'Office du Tourisme
	1.3.3.5 Mettre en place sur chaque site d'intérêt communal un panneau qui renvoie vers un autre site d'intérêt communal

**OBJECTIF STRATEGIQUE 1.4**  
Etre une Commune durable et bien entretenue

<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 1.4.1</b>		Opérationnaliser la convention des maires et le PAED sur le territoire (Voir PAED)
Mandataire Responsable		
Responsable Administratif		
<b>Actions</b>		
	1.4.1.1 Réaliser un état des lieux du dossier	
	1.4.1.2 Définir un calendrier de réalisation des actions, et une priorisation	

<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 1.4.2</b>		Valoriser et protéger les ressources naturelles
Mandataire Responsable		
Responsable Administratif		
<b>Actions</b>		
	1.4.2.1 Imposer un dispositif de récupération de l'eau de pluie lors de la délivrance de permis d'urbanisme	
	1.4.2.2 Sensibiliser la population à l'obligation d'absence de pesticides via des campagnes de communication	
	1.4.2.3 Inciter le DNF à actualiser le plan d'aménagement forestier	
	1.4.2.4 Sensibiliser les propriétaires forestiers à l'obligation de traiter leurs bois scolytés	
	1.4.2.5 Sensibiliser les habitants au compostage	
	1.4.2.6 Sensibiliser et informer sur les nuisances sonores	
	1.4.2.7 Soutenir le placement de nichoirs par une action de sensibilisation	
	1.4.2.8 Introduire des clauses durables dans les cahiers des charges des marchés publics communaux	

<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 1.4.3</b>		Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie de propreté publique
Mandataire Responsable		
Responsable Administratif		
<b>Actions</b>		
	1.4.3.1 Adopter un plan local de propreté	
	1.4.3.2 Participer à l'opération Grand nettoyage de printemps	
	1.4.3.3 Obliger le citoyen à poser une bâche pour couvrir sa remorque lorsqu'il se rend au parc à conteneurs en plusieurs étapes: sensibilisation - sanction	
	1.4.3.4 Sensibiliser les comités organisateurs de grands feux sur la problématique des immondices	
	1.4.3.5 Imposer l'utilisation de gobelets réutilisables lors des manifestations publiques	
	1.4.3.6 Faire respecter le tri des déchets au sein de l'administration communale et lors des différentes locations: sensibilisation	
	1.4.3.7 Analyser la possibilité de désigner et former un ou plusieurs agents constatateurs communaux	
	1.4.3.8 Former l'ensemble du personnel technique à l'utilisation du désherbeur thermique	
	1.4.3.9 Mettre en place une procédure de communication aux agents de quartier sur les dépôts sauvages	

<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 1.4.4</b>		Optimiser l'entretien des bâtiments, des espaces communaux, des voiries
Mandataire Responsable		
Responsable Administratif		
<b>Actions</b>		
	1.4.4.1 Tester sur un des cimetières de notre entité la gestion différenciée ou écologique ( verdissement du cimetière).	
	1.4.4.2 Etablir un plan d'investissement des voiries communales sur 10 ans	
	1.4.4.3 Rénovation intérieure de l'Hôtel de Ville (PIC 2019-2021)	
	1.4.4.4 Définir les travaux à inscrire dans le PIC 2022-2024	
	1.4.4.5 Etablir un cadastre des cimetières	
	1.4.4.6 Collaborer entre le service technique et le service énergie lors de chaque projet communal	
	1.4.4.7 Sécuriser le site de la donnerie de Chanly	
	1.4.4.8 Rénover la maison de village de Lomprenz en maison rurale, et le site de la pêche (PCDR)	



OBJECTIF STRATEGIQUE 1.5  
Etre une Commune solidaire

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.5.1

Redynamiser les services sociaux existants

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.5.1.1 Organiser une journée de la solidarité
	1.5.1.2 Réorganiser la distribution de colis alimentaires
	1.5.1.3 Identifier et mettre en oeuvre des actions pour augmenter la visibilité des services sociaux
	1.5.1.4 Organiser une rencontre annuelle avec tous les acteurs sociaux
	1.5.1.5 Mettre en place un service d'écrivain public
	1.5.1.6 Augmenter la communication entre la Commune, le CPAS et Defits par des rencontres trimestrielles
	1.5.1.7 Développer le Plan de Cohésion Sociale
	1.5.1.8 Mettre en place une épicerie sociale (PCS)
	1.5.1.9 Refaire connaître au public les missions du CPAS, les aides existantes et les conditions de ces aides via le site internet de la commune

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.5.2

Favoriser l'insertion socio-professionnelle

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.5.2.1 Etablir une liste des formateurs communaux et CPAS possibles; et des lieux d'accueil pour les stagiaires DEFITS
	1.5.2.2 Créer un répertoire des lieux de réinsertion professionnelle (article 60)
	1.5.2.3 Mise en place d'une réunion annuelle avec les différents acteurs de la réinsertion

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.5.3

Soutenir des actions qui permettent l'accès aux services

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.5.3.1 Réactiver le service Article 27 sur la commune afin de favoriser l'accès à la culture
	1.5.3.2 Adhérer à la Locomobile
	1.5.3.3 Faire une étude sur la commune afin d'identifier les besoins et els offres en termes de livraison de repas à domicile
	1.5.3.4 Créer une concertation locale entre 3 communes (Wellin, Tellin, et Daverdisse) en collaboration avec la Croix Rouge

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.5.4

Développer une politique d'accès à la santé

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.5.4.1 Organiser annuellement une semaine de la santé (PCS)
	1.5.4.2 Relayer les campagnes de sensibilisation relatives à la santé

OBJECTIF STRATEGIQUE 1.6  
Etre une Commune plus sûre

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.6.1

Veiller à ce que notre localité bénéficie de secours et de services performants et rapides

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.6.1.1 Travailler en transcommunalité avec la Commune de Tellin pour la planification d'urgence
	1.6.1.2 Auditer les bouches d'incendie situées sur le territoire de la Commune de Wellin et veiller à leur réhabilitation
	1.6.1.3 Faire fonctionner et étendre le Plan Local de Prévention
	1.6.1.4 Concrétiser notre Plan d'urgence
	1.6.1.5 Organiser des cours de secourisme pour le personnel communal à échéance régulière
	1.6.1.6 Assurer la maintenance des défibrillateurs communaux via un plan d'entretien
	1.6.1.7 Etablir un cadastre des boîtes de secours et des débibrillateurs sur les sites communaux

OBJECTIF OPERATIONNEL 1.6.2

Améliorer la sécurité routière

Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	1.6.2.1 Identifier les cheminements piétons à sécuriser
	1.6.2.2 Effectuer une campagne de sensibilisation sur la vitesse aux abords des écoles (ex: faux écoliers aux abords des écoles)
	1.6.2.3 Identifier les mesures de sécurisation à mettre en place aux différents carrefours de Wellin
	1.6.2.4 Cadrer le stationnement au Boni
	1.6.2.5 Remettre en ordre la signalisation actuelle avec instauration d'une vérification régulière du service travaux
	1.6.2.6 Identifier les lieux pour lesquels il est nécessaire d'établir un règlement complémentaire de circulation pour limiter la vitesse (+ mise en oeuvre)
	1.6.2.7 Acquérir deux radars préventifs sur le territoire communal

**VOLET INTERNE**



OBJECTIF STRATEGIQUE 2.1 Etre une administration efficace	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1.1	Garantir la continuité du service public
Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	2.1.1.1 Mettre en place des réserves de recrutements dans les fonctions identifiées
	2.1.1.2 Organiser les archives mortes et vivantes
	2.1.1.3 Augmenter la polyvalence des agents par la formation
	2.1.1.4 Inscrire les agents en contact avec le citoyen à une formation à l'accueil
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1.2	GRH efficace
Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	2.1.2.1 Mettre en place une politique d'accueil des nouveaux membres de l'administration
	2.1.2.2 Organiser un teambuilding annuel
	2.1.2.3 Mettre en place un groupe de travail pour établir un guide des bonnes pratiques pour la tenue de travail
	2.1.2.4 Actualiser les profils de fonction
	2.1.2.5 Réaliser l'évaluation de l'ensemble du personnel conformément au règlement de travail
	2.1.2.6 Mettre en place un plan de formation pour chaque agent
	2.1.2.7 Favoriser la communication interne par un tableau d'affichage
	2.1.2.8 Mettre en place un Comité de Direction
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1.3	Organiser au mieux le fonctionnement des services communaux
Mandataire Responsable	
Responsable Administratif	
<b>Actions</b>	
	2.1.3.1 Etablir un vademecum sur les marchés publics à destination du personnel communal/CPAS
	2.1.3.2 Digitaliser le courrier entrant
	2.1.3.3 Planifier le travail du service travaux via un outil de planification
	2.1.3.4 Adhérer à iA. Délib
	2.1.3.5 Etablir un inventaire des ressources matérielles disponibles
	2.1.3.6 Former ou avoir un référent informatique au sein de l'administration

OBJECTIF STRATEGIQUE 2.2

Etre une administration qui favorise les synergies

OBJECTIF OPERATIONNEL 2.2.1

Mener des projets conjointement afin de profiter de l'expertise de chacun

Mandataire Responsable

Responsable Administratif

**Actions**

2.2.1.1 Identifier de nouvelles synergies potentielles entre la Commune et son CPAS, et entre services

2.2.1.2 Acquérir un véhicule à partager Commune/CPAS/asbl

2.2.1.3 Mettre en place un SIPP commun Commune-CPAS

2.2.1.4 Intensifier la réalisation des marchés publics conjoints

2.2.1.5 Intensifier les évènements/activités pluriservices